



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE DROIT AÉRIEN

(Montréal, 26 mars – 4 avril 2014)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la Conférence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du Règlement intérieur
4. Élection du Président et des Vice-Présidents de la Conférence
5. Institution du Comité de vérification des pouvoirs
6. Organisation des travaux :
 - a) procédure à suivre pour l'examen du projet de texte du Protocole à la Convention de Tokyo de 1963 proposé par le Comité juridique
 - b) institution de la Commission plénière et, au besoin, de comités
7. Élection du Président de la Commission plénière
8. Rapport du Comité de vérification des pouvoirs
9. Examen du projet de texte du Protocole
10. Adoption du Protocole et du texte refondu
11. Adoption de l'Acte final de la Conférence et de tous instruments, recommandations et résolutions découlant de ses travaux
12. Signature de l'Acte final et du Protocole

— FIN —